

Les étapes de l'électrification rurale dans l'Ouest canadien, 1920-1960

par

Yves Tremblay
Faculté Saint-Jean
University of Alberta
Edmonton (Alberta)

RÉSUMÉ

Dans le monde moderne, l'électricité est omniprésente. Mais, selon les endroits, en ville ou à la campagne, l'accès à ce service a été obtenu à des moments différents; tous n'ont pas bénéficié en même temps de cette technologie moderne. L'électricité est arrivée par étapes: d'abord dans les villes qui, déjà en 1920, étaient un peu partout bien électrifiées; cette étape a été suivie d'un temps d'arrêt pendant lequel les producteurs privés ont négligé d'électrifier les zones rurales; finalement, les gouvernements se sont décidés à agir pour procurer à leurs commettants un service d'électricité adéquat. Dans l'Ouest canadien, à cause de la diversité des cultures politiques qu'on y trouve et parce que les conditions technico-économiques varient, ces étapes ont été franchies avec un certain décalage. Nous allons examiner les principaux facteurs qui expliquent ces variations d'une province à l'autre. Pour ce faire, nous avons utilisé quelques variables importantes: taux d'électrification, densité linéaire d'occupation, capacité de payer des provinces (par le biais du revenu provincial *per capita*) et politique économique des partis politiques au pouvoir. Il devient ainsi possible de comprendre les raisons qui expliquent comment la Colombie britannique, puis le Manitoba, et enfin l'Alberta et la Saskatchewan (dans cet ordre) ont électrifié leurs campagnes.

ABSTRACT

Electrical service is ubiquitous in our modern world. Yet the timing of its arrival in a given area depended on whether the area was urban or rural. Because electricity arrived in stages, its benefits as a

modern technology were not available to everybody at the same time. Towns and cities were the first to receive service; by 1920, virtually all of them were suitably electrified. This was followed by a period of inactivity during which the private power producers neglected the rural areas. Finally, governments were forced to intervene to secure a reliable power service for the rural population. In the Western Provinces, due to their political diversity and different technical and economic conditions, electrification was completed according to timeframes peculiar to each jurisdiction. We will examine why such province-to-province variations occurred. To do so, we identified such factors as the electrification rates, the linear density use (based on *per capita* income by province) and the economic policies of the governing political party in each province. Accordingly, the reader will be able to understand how British Columbia, followed by Manitoba, then by Alberta and Saskatchewan (in that order) proceeded with their rural electrification programs.

Dans le monde où nous vivons, l'électricité est omniprésente. Depuis presque les tous débuts de l'ère de l'électricité, les historiens se sont intéressés à l'histoire de la physique électrique, de l'industrie électrique, des tramways électriques, de l'éclairage des rues à l'électricité et de l'électrification des villes en général. Au cours des dernières années, ils se sont également attachés à montrer comment les habitants des campagnes, et cela bien plus tard que leurs concitoyens des villes, ont obtenu ce service public si indispensable dans un monde qui se veut résolument moderne. Comment l'électricité est-elle parvenue aux habitants des régions rurales? Telle est la question qu'ils se sont posée. L'historien américain Thomas P. Hughes (1988) a montré que le processus par lequel l'électricité est parvenue aux différentes régions urbaines d'Occident variait à travers l'espace pour des raisons d'ordre technique et économique, comme on peut s'y attendre, mais aussi pour des raisons tenant à des cultures politiques différentes d'une partie du monde à l'autre. Il en est également ainsi pour les régions rurales. En effet, pas une région du monde n'a vu ses campagnes électrifiées sans que le monde politique ne se soit impliqué, sans que les gouvernements interviennent plus ou moins énergiquement car, partout, l'électrification rurale est une opération coûteuse et non

rentable, à tout le moins dans les années qui suivent immédiatement l'installation des lignes de distribution de courant¹ (Brown, 1980; Volk, 1980; Tremblay, 1993). Il semble aussi que la rapidité avec laquelle l'électricité a progressé dans les campagnes dépende du degré d'intervention des gouvernements: plus ils sont intervenus, plus les résidants des régions rurales ont bénéficié tôt du service électrique.

L'Ouest canadien est une région qui présente beaucoup d'intérêt pour l'histoire de l'électrification rurale. Jusqu'au milieu des années cinquante, la population de cette région résidait en majorité à la campagne, alors que, pour le Canada dans son ensemble, ce glissement en faveur de l'urbanisation s'était produit quelque trente années auparavant (Marr et Paterson, 1980). Dans chacune des quatre provinces étudiées, on trouve des facteurs géographiques, économiques et politiques différents qui permettent de comprendre les mécanismes qui influencent le processus d'électrification rurale. Cela nous amène à utiliser une série de variables comme guides pour comprendre à quel rythme l'électrification rurale a progressé. Ces variables sont de deux ordres: la première, quantifiable, rassemble les contraintes technico-économiques particulières à chaque région ou province; et la seconde, qualitative, fait référence au type de culture politique. Il n'est pourtant pas question, dans le cadre de cet article, de faire une histoire politique détaillée de l'industrie énergétique de chacune de ces provinces, mais plus simplement d'identifier quelques acteurs, hommes ou partis politiques, ayant joué un rôle déterminant. Pareillement, une analyse très détaillée des contraintes technico-économiques posées par l'électrification rurale n'est pas utile à ce stade-ci des recherches. Nous nous contenterons plutôt d'utiliser trois indicateurs synthétiques: la proportion des fermes électrifiées depuis 1921, indicateur facilement calculable à partir des recensements agricoles canadiens², qui servira d'étalon de mesure de l'électrification rurale; la densité linéaire³ d'occupation du terroir agricole, qui est le critère discriminant utilisé par les entreprises de distribution d'électricité, publiques ou privées car, en deçà d'un certain seuil⁴, l'électrification rurale est jugée non rentable (Brown, 1980; Tremblay, 1993); et finalement, le revenu personnel *per capita*⁵ pour chacune des provinces concernées afin d'évaluer la capacité des gouvernements provinciaux de financer un programme relativement coûteux d'électrification rurale.

Compte tenu de ces variables politiques et technico-économiques, il semble que, dans toutes les provinces canadiennes, sauf en Ontario (Fleming, 1983 et 1992), le processus d'électrification rurale ait suivi les étapes suivantes: avant les campagnes, villes et régions industrialisées ont été électrifiées et reliées entre elles par un réseau électrique; cette étape a été suivie d'une période de tâtonnements, pendant laquelle les autorités provinciales ont fini par se décider pour une intervention plus ou moins directe; finalement, la dernière étape a été une période de mise en place d'un programme étatique de distribution de l'électricité en régions rurales afin d'atteindre un taux d'électrification élevé.

L'ÉLECTRICITÉ, DE LA VILLE À LA CAMPAGNE

À la fin des années 1870, Paul Jablochhoff (1849-1894) et Thomas Edison (1847-1931) inventaient l'un la lampe à arc, l'autre la lampe à incandescence, offrant ainsi au monde des moyens d'éclairage plus performants que tout ce qu'on connaissait jusque-là. Edison est même allé plus loin: non seulement mettait-il à la disposition du public un appareil servant à l'éclairage, mais il a en outre inventé un système complet de production, de transport et de distribution d'électricité, car il avait compris que l'ampoule incandescente ne connaîtrait de succès que si l'électricité était disponible facilement un peu partout, en tout cas au moins dans les villes, et ce, à un prix raisonnable. Pour Edison, il ne servait à rien de tenter de vendre des ampoules si on ne s'assurait pas en même temps que les éventuels clients puissent recevoir du courant provenant d'un réseau électrique (Hughes, 1988).

Au début de l'ère de l'électricité, les centres-villes des plus grandes agglomérations étaient donc, à cause de difficultés techniques (réaliser des réseaux de transport et de distribution de courant sur de grandes superficies) et du problème de financement, les seuls endroits où l'on pouvait se raccorder à un réseau électrique. Puis, grâce aux perfectionnements apportés par Nicolas Tesla (1856-1943) et son employeur, la firme Westinghouse, il est devenu possible d'étendre le service électrique à l'ensemble des villes, grandes, moyennes et petites, à leurs banlieues et aux campagnes adjacentes. C'est grâce à ces perfectionnements dans l'électrotechnique que la majorité des résidents des villes pouvaient utiliser l'électricité dans les années vingt.

Toutefois, la plupart des habitants des régions rurales, y compris dans l'Ouest canadien, qui demeuraient trop loin des limites urbaines, ne pouvaient s'abonner à un réseau électrique. Avant le début du siècle, l'électricité était généralement produite et distribuée par des entreprises privées qui obtenaient des privilèges des gouvernements municipaux, provinciaux ou fédéral selon le cas. Un retour rapide sur l'investissement et une rentabilité élevée étaient des critères déterminants dans la décision d'un homme d'affaires d'étendre son réseau dans une direction donnée. Aucune entreprise privée, ou presque, ne trouvait l'électrification rurale suffisamment rentable pour y consacrer une partie de ses investissements. Selon les compagnies, les coûts de construction et d'entretien des lignes de transmission et de distribution d'électricité rendaient prohibitive l'électrification rurale (Tremblay, 1993).

Durant la première décennie du XX^e siècle, les gouvernements municipaux de certaines villes, grandes et moyennes, jugeant le service électrique erratique ou prohibitif, se sont mis à municipaliser ce service dans le territoire sous leur juridiction; ce qui a été fait par la ville d'Edmonton en 1902, celles de Saskatoon, de Moose Jaw, de Prince Albert et de Calgary en 1905, et celle de Winnipeg en 1906 (Roos, 1988; MacEwan, 1975). À la campagne, ce n'était pas seulement la mauvaise qualité du service ou son coût trop élevé qui suscitait des critiques, c'était d'abord l'absence même de service. Même les interventions provinciales les plus poussées de l'époque, comme au Manitoba à compter de 1919 (*Manitoba Power Commission*) ou en Saskatchewan en 1929 (fondation de la *Saskatchewan Power*), n'avantageaient au bout du compte que les citadins (Roos, 1988; Manitoba Electrification Enquiry Commission, 1944). Bref, ni l'entreprise privée ni les gouvernements provinciaux ne manifestaient une volonté ferme d'électrifier les régions rurales. Laissés à eux-mêmes, peu de résidents des campagnes avaient les moyens ou la possibilité technique de se doter d'énergie électrique, de sorte que la proportion de fermiers bénéficiant du service électrique était très faible des années vingt jusqu'à la fin des années quarante (tableau 1). Seulement 5 % des fermes des Prairies étaient électrifiées en 1941. C'est nettement en deçà de la moyenne nationale, qui était d'environ 20 %, presque cinq fois moins qu'au Québec (plus de 23 % de fermes électrifiées), et surtout c'est une performance très médiocre en comparaison avec

l'Ontario (37 %), la province canadienne la plus précoce en matière d'intervention gouvernementale pour l'électrification des zones rurales. La seule province de l'Ouest à bien se classer est la Colombie britannique avec plus de 35 % de fermes électrifiées en 1941. Nous verrons plus loin que le cas de cette dernière est particulier et que, sous ce chiffre rassurant, se cache également un problème d'électrification rurale.

TABLEAU 1

Pourcentage de fermes électrifiées par régions (1921-1966)

| | Atlant. | Québec | Ontario | Prairies | C. B. | Canada |
|------|---------|--------|---------|----------|-------|--------|
| 1921 | 2,0 | 3,9 | 6,5 | 1,7 | 10,5 | 3,8 |
| 1931 | 7,9 | 14,0 | 16,8 | 3,0 | 24,6 | 10,1 |
| 1941 | 7,7 | 23,3 | 37,0 | 5,4 | 35,8 | 19,8 |
| 1951 | 60,7 | 67,2 | 73,8 | 25,8 | 68,8 | 51,3 |
| 1956 | 79,3 | 88,1 | 89,1 | 54,4 | 81,9 | 73,5 |
| 1961 | 91,8 | 97,3 | 95,2 | 73,0 | 87,1 | 85,2 |
| 1966 | 94,7 | 97,9 | 96,0 | 79,9 | 90,6 | 88,7 |

Sources: *Annuaire du Canada*; *Recensements du Canada*; *Manitoba Electrification Enquiry Commission* (1944).

L'avance de l'Ontario s'explique par le fait que cette province s'était résolue en 1920, sous le gouvernement de E. C. Drury, chef du parti *United Farmers of Ontario*, à charger la *Hydro-Electric Power Commission of Ontario* d'un mandat supplémentaire spécial: agir énergiquement afin d'électrifier les campagnes ontariennes. En effet, depuis 1911, l'*Ontario Hydro* se préoccupait d'électrification rurale. Mais jusqu'à la prise du pouvoir par un gouvernement concerné par les questions rurales, l'action de l'*Ontario Hydro* n'avait permis que des progrès plutôt lents dans l'électrification des campagnes. On se contentait d'électrifier des districts ruraux autour d'agglomérations urbaines, délaissant les régions plus éloignées, et les tarifs demeuraient très inégaux d'une région à l'autre. C'est pourquoi le gouvernement Drury a adopté, en 1920, une loi⁶ destinée à fournir un financement public pour la construction et l'entretien des lignes rurales de distribution d'électricité. Selon cette loi, jusqu'à 50 % des coûts en capital pouvaient ainsi provenir du *Hydro-Electric Power Extension Fund* (Fleming, 1983 et 1992). C'est à compter de cette date que

l'électrification rurale a progressé à un rythme relativement rapide en Ontario (Tremblay, 1993).

Pour résoudre un problème similaire, la Nouvelle-Écosse a adopté elle aussi une politique gouvernementale d'électrification rurale en 1937. La Nouvelle-Écosse avait une entreprise publique de production et de vente en gros d'électricité depuis 1919, mais cette société d'État ne s'occupait pas de distribution (elle revendait son électricité à des producteurs municipaux ou privés) et ne faisait donc pas de distribution rurale. C'est une situation qu'on retrouvera au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie britannique. Pour pallier les déficiences dans la distribution rurale, le gouvernement néo-écossais a adopté le *Rural Electrification Act* en 1937, loi contraignant l'entreprise privée à électrifier les zones rurales ayant plus de trois clients par mille linéaire, sous peine que l'entreprise d'État construise elle-même les lignes rurales (Nova Scotia Power Commission, 1969).

Il semble donc que, dans chaque province canadienne, il a d'abord fallu que soient démontrées l'incapacité de l'entreprise privée et, parfois, l'indifférence de la grande entreprise publique, trop préoccupée par les villes, avant que les responsables gouvernementaux concluent qu'il faille en venir à un mode spécifique d'intervention pour électrifier les campagnes. Dans l'Ouest canadien, c'est le gouvernement du Manitoba qui, le premier, a fait ce constat.

LE MANITOBA: LA COMMISSION SCHMIDT

Le Manitoba a une vieille tradition d'intervention gouvernementale dans le service public qu'est l'électricité. Dans la foulée du mouvement pancanadien de municipalisation des services électriques, la ville de Winnipeg a créé, en 1906, le *Winnipeg Hydro-Electric System*, qui a distribué du courant à partir de 1911. Ainsi, à compter de cette date, le marché de Winnipeg a été partagé entre l'entreprise municipale et la *Winnipeg Electric Company*, cette dernière n'ayant été rachetée par la ville qu'en 1952 (Artibise, 1975; Morton, 1967). Entre-temps, deux événements se sont produits: d'abord, le gouvernement manitobain s'est lui aussi impliqué activement dans la distribution de l'électricité en formant la *Manitoba Power Commission* en 1919; et ensuite, un gouvernement formé par le parti des *United Farmers of Manitoba* s'est installé à Winnipeg. La

Manitoba Power Commission avait pour mandat d'électrifier les régions situées en dehors de la proximité immédiate de Winnipeg (Manitoba Electrification Enquiry Commission, 1944) et, implicitement, les régions rurales. Il restait cependant un obstacle majeur à lever. En effet, selon la loi de 1870, la juridiction sur les ressources naturelles du Manitoba avait été conservée par le gouvernement fédéral afin que celui-ci puisse disposer de fonds suffisants pour *ouvrir l'Ouest*, c'est-à-dire pour la construction d'un chemin de fer et pour l'établissement des colons. En 1930, après de difficiles négociations conclues avec Ottawa en 1929, la province a reconquis officiellement la juridiction sur ses ressources naturelles, y compris les ressources hydrauliques (Spry et Brown, 1970; Morton, 1967).

Sans attendre le transfert officiel de juridiction, le Manitoba a modifié la loi créant la *Manitoba Power Commission* afin de lui donner plus de ressources, notamment pour que les compagnies privées ayant des concessions octroyées par la Couronne sur des cours d'eau de la province payent des rentes d'utilisation à la commission⁷. Ainsi, chaque année, les locataires de sites hydroélectriques, comme la *Winnipeg Electric Company*, devaient verser à la commission une prime pour les avantages qu'ils retiraient du harnachement de certaines rivières. Comme cette dernière compagnie desservait une ville, cela revenait à faire subventionner l'électrification rurale par les citadins (Manitoba Electrification Enquiry Commission, 1944). Ces sommes, déductions faites des coûts d'administration, étaient placées dans un fonds d'extension des lignes rurales géré par la *Manitoba Power Commission*. Avec ce fonds, la commission finançait jusqu'à 50 % des immobilisations nécessaires à l'électrification rurale. Malheureusement, les rentes collectées ne constituaient pas une grosse somme: de 1931 à 1942 inclusivement, seulement 1 354 000 \$ ont été payés à la *Manitoba Power Commission*, soit environ 110 000 \$ par année (Manitoba Electrification Enquiry Commission, 1944).

Bien que la province ait eu tous les leviers politiques nécessaires et bien que la *Manitoba Power Commission* ait eu la responsabilité d'approvisionner en électricité tout le Manitoba en dehors de Winnipeg, dans les faits, la commission a concentré ses énergies et ses ressources financières à la construction de lignes de transmission à haute tension afin de relier les hameaux, villages et petites villes de la province à un

réseau provincial de production, de transport et de distribution d'électricité (Manitoba Electrification Enquiry Commission, 1944). Par conséquent, en 1941, moins de 8 % des fermes manitobaines étaient branchées à un grand réseau électrique (tableau 2).

TABLEAU 2

Pourcentage de fermes électrifiées dans l'Ouest canadien
(1921-1966)

| | Manitoba | Saskatchewan | Alberta | Colombie brit. |
|------|----------|--------------|---------|----------------|
| 1921 | 2,4 | 1,6 | 1,4 | 10,5 |
| 1931 | 3,7 | 2,9 | 2,9 | 24,6 |
| 1941 | 7,3 | 4,7 | 5,4 | 35,8 |
| 1951 | 48,1 | 16,3 | 24,6 | 68,8 |
| 1956 | 84,3 | 42,3 | 51,5 | 81,9 |
| 1961 | 90,2 | 65,6 | 72,3 | 87,1 |
| 1966 | 91,0 | 73,9 | 81,9 | 90,6 |

Sources: Annuaires du Canada; Recensements du Canada; Manitoba Electrification Enquiry Commission (1944).

Cette situation déplaisait à John Bracken, alors premier ministre et chef d'un parti voué à la défense des fermiers. Même après la disparition du parti des *United Farmers of Manitoba* en 1928, Bracken avait intérêt à ce que l'électorat agricole appuie son nouveau gouvernement de coalition libéral-conservateur. Si un homme comme Bracken ne faisait rien pour l'électrification des campagnes, qui le pourrait? L'exemple ontarien, où le parti au pouvoir, les *United Farmers of Ontario*, avait lancé un programme efficace d'électrification rurale, a dû certainement influencer Bracken et les membres de son gouvernement. C'est pour cette raison que le gouvernement manitobain a instauré une commission royale d'enquête en juin 1942, la *Manitoba Electrification Enquiry Commission*, présidée par un Américain, le professeur Emerson P. Schmidt de la *University of Minnesota*. Si on a choisi cet Américain de l'Ouest, c'est vraisemblablement parce que les conditions géographiques étaient similaires des deux côtés de la frontière et que le professeur Schmidt pouvait apporter avec lui l'expertise de dix années d'observation de l'agence américaine d'électrification rurale, la *Rural Electrification*

Administration. Dans la lettre de nomination du président de la commission d'enquête, le premier ministre Bracken s'expliquait ainsi:

The rural hydro electric system of Manitoba has been in existence for more than twenty years, and has been actively extended during the last ten years. There are, however, still only some five hundred farmers, out of a total of some fifty-nine thousand, who have found it possible to use this service. It is clear, therefore, that much still remains to be done to extend to the farms of Manitoba a service which will not only make them more productive by providing facilities for the diversification of agriculture, but will lessen the physical drudgery now borne by farm women and make farm life more attractive to young people. Therefore, as part of the Government's larger programme of planning the postwar development to avoid unemployment and depression, the Government is anxious to gather together the data upon the basis of which it can formulate a practicable policy for the expansion of the Manitoba hydro electric system to serve as large a proportion of Manitoba farmers as possible (Manitoba Electrification Enquiry Commission, 1944, p. v).

Outre le fait que le premier ministre déplorait la situation du Manitoba d'alors, il reprenait une rhétorique familière. L'électrification rurale soulagerait d'abord le travail des femmes, puis permettrait d'augmenter la productivité de l'exploitation agricole et de rendre plus attrayante la vie sur la ferme. On espérait garder les jeunes sur les fermes et, par le fait même, contrer l'exode rural. Ce discours était cependant empreint d'une contradiction. En effet, s'il y a augmentation de productivité, moins de main-d'œuvre est nécessaire. On voit mal comment le seul confort contrebalancerait un déficit d'emplois pour éviter que les campagnes ne se vident. D'ailleurs, c'est bien ce qui s'est produit, une ou deux décennies plus tard, au Manitoba comme partout ailleurs en Amérique du Nord (Tremblay, 1993).

Quoi qu'il en soit, le Manitoba s'est engagé, dès 1944, à continuer sa politique de 1929, c'est-à-dire l'électrification selon le rythme permis par le fonds d'immobilisation de 1929. Selon les auteurs du rapport d'enquête, c'était suffisant:

This Commission adopts the view that the present policy of providing a subsidy of 50 % of the capital costs, amortization and interest on generation, transmission and

substation equipment is adequate to accomplish a thorough going farm electrification programme. However, it should be noted that if a vigorous expansion programme is embarked upon, the annual water rentals [...] will not be sufficient to provide the 50 % subsidy on the enlarged programme (Manitoba Electrification Enquiry Commission, 1944, p. 76).

Toutefois, prévenait la commission, avec le système adopté en 1929, les campagnes pouvaient être électrifiées, mais dans un délai qui n'était pas spécifié. En effet, le fonds prévu en 1929 ne pouvait servir que pour un nombre très limité d'extensions rurales à chaque année. La commission voulait pousser le gouvernement à faire plus en recommandant de se lancer dans un programme décennal d'électrification rurale. Pour 25 000 fermes, ce programme était évalué à 16,8 millions \$, ce qui se traduirait, au bout de dix ans, par un déficit accumulé de 14,4 millions \$ dans le fonds d'immobilisation (Manitoba Electrification Enquiry Commission, 1944), ce déficit devant bien sûr être assumé par le gouvernement provincial. On estimait qu'avec un tel programme, 80 % des *fermes électrifiables* seraient branchées au réseau électrique en 1955.

Le gouvernement manitobain ne s'est donc pas immédiatement rendu aux arguments de sa commission d'enquête. Celle-ci fondait ses prévisions sur les expériences étrangères, notamment sur celles de la *Rural Electrification Administration* des États-Unis. Il voulait avoir plus de certitude, semble-t-il, puisqu'il a d'abord ordonné qu'on procède à une expérience-pilote auprès de 1 000 agriculteurs, afin de s'assurer que les fermiers appréciaient l'électricité à sa juste valeur, c'est-à-dire qu'ils acceptaient de payer pour les dépenses de capital et les coûts de fonctionnement non couverts par la province. Cette expérience a réussi (Morton, 1967), et le gouvernement s'est décidé, en 1947, à accélérer le rythme des raccordements à un taux de 5 000 fermes par an (Volk, 1980). Le résultat final, c'est qu'en 1951, 48,1 % des fermes manitobaines étaient reliées au réseau électrique de la province et que l'objectif décennal a été dépassé en 1956 avec 84,3 % des fermes électrifiées (tableau 2).

LA SASKATCHEWAN ET L'ALBERTA: MÊME PROBLÈME, SOLUTIONS DIVERGENTES

La Saskatchewan et l'Alberta sont les provinces canadiennes où la densité d'occupation linéaire est la plus faible

au niveau canadien (tableau 3). En Saskatchewan, comme au Manitoba, la formation par le gouvernement provincial d'une entreprise publique de production et de distribution d'électricité en 1929, la *Saskatchewan Power Corporation*, a donné espoir aux habitants des secteurs ruraux de cette province d'avoir bientôt accès au réseau électrique (Volk, 1980). Mais, comme au Manitoba, cet espoir a été déçu, en partie pour des raisons similaires. Les agriculteurs de la Saskatchewan ont énormément souffert de la crise de 1929 et de la sécheresse des années trente; ces deux événements ont diminué les revenus fiscaux de la province et augmenté ses dépenses sociales, ce qui laissait donc au gouvernement une marge de manœuvre financière très réduite. De surcroît, contrairement au Manitoba, le gouvernement *co-operative*, une coalition formée de conservateurs, de progressistes et d'indépendants et dirigée par James T. M. Anderson, est arrivé au pouvoir à un mauvais moment, en cette fatale année 1929; ce gouvernement n'a donc pas su résister aux effets de la crise sur l'électorat saskatchewanais. En effet, en 1934, la coalition *co-operative* était défaite, laissant, pour une dizaine d'années, le pouvoir aux libéraux de James G. Gardiner et de William J. Patterson, qui allaient gouverner dans un contexte budgétaire difficile, essentiellement en consacrant les maigres ressources financières de la province au soulagement direct des misères endurées par leurs commettants (Friesen, 1987).

TABLEAU 3

Nombre de fermes au mille linéaire (1941)

| | |
|-----------------------|-----|
| Île-du-Prince-Édouard | 6,7 |
| Nouvelle-Écosse | 5,5 |
| Nouveau-Brunswick | 5,1 |
| Québec | 5,5 |
| Ontario | 5,1 |
| Manitoba | 2,2 |
| Saskatchewan | 1,5 |
| Alberta | 1,5 |
| Colombie britannique | 4,2 |
| CANADA | 2,7 |

1. La Saskatchewan

C'est seulement vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec sous les yeux l'exemple de la commission d'enquête manitobaine, que le monde politique de la Saskatchewan s'est attelé sérieusement à la tâche d'électrifier les campagnes (White, 1976). En 1944, le parti *Co-operative Commonwealth Federation* (CCF) de Tommy Douglas a fait de l'électrification rurale un thème majeur de sa campagne électorale (Volk, 1980), et son élection a signifié la mise en branle du processus qui a mené à l'électrification des campagnes. À l'automne 1944, un comité d'enquête a conclu qu'il en coûterait quatre-vingts millions de dollars, à l'exclusion des lignes de transmission à haute tension, pour électrifier les campagnes saskatchewanaises. Comme il s'agissait d'une grosse somme pour la Saskatchewan et que, de toute manière, il n'était pas possible d'entreprendre immédiatement les travaux à cause de la pénurie de matériaux de construction à la fin de la guerre, une autre enquête, plus technique celle-là, a été commandée par le gouvernement. Le second comité a énoncé les principes qui devaient guider le gouvernement de la Saskatchewan dans l'établissement d'une politique d'électrification rurale (White, 1976, p. 268):

- à quelques exceptions près, l'électrification rurale n'était pas un facteur déterminant pour l'économie agricole de la province car, écrivait le comité, l'électricité n'avait pas un rôle aussi important pour l'exploitation des fermes céréalières, élément dominant du paysage rural de la province, que pour une ferme laitière par exemple;
- l'objectif devrait être de développer l'électrification rurale là où l'autofinancement était possible et selon les disponibilités financières de la *Saskatchewan Power Corporation*;
- comme le gouvernement avait pour politique de favoriser le regroupement de la population en communautés plus compactes, la priorité devrait être donnée à l'électrification des villages, des hameaux et des fermes coopératives;
- toute dépense de capital devrait tenir compte d'une utilisation plus efficace du réseau électrique déjà existant.

Ce sont les recommandations de ces deux comités d'enquête qui ont inspiré le gouvernement CCF pour la

formulation de sa loi de 1949 sur l'électrification rurale. On comprendra donc que le gouvernement Douglas a été extrêmement prudent. Le gouvernement intervenait bien sûr, mais en tenant compte de ses maigres disponibilités financières. En effet, le revenu personnel *per capita* des résidants de la Saskatchewan est généralement le plus faible des quatre provinces de l'Ouest (tableau 4). Si l'on utilise cet indice, la Colombie britannique est la province de l'Ouest la plus riche, suivie de l'Alberta, où le *boom* pétrolier est clairement identifiable dans les statistiques de 1951, suivie du Manitoba, dont le revenu personnel *per capita* est équivalent ou quelque peu supérieur à celui de la Saskatchewan pour les trois années de recensement indiquées.

TABLEAU 4
Revenu provincial *per capita* (1941-1961)

| | 1941 | 1951 | 1961 |
|----------------------|--------|-------|-------|
| Manitoba | 488 \$ | 1 182 | 1 642 |
| Saskatchewan | 410 | 1 204 | 1 429 |
| Alberta | 484 | 1 259 | 1 688 |
| Colombie britannique | 661 | 1 431 | 1 929 |
| Canada | 534 | 1 181 | 1 690 |

Source: Statistique Canada (1983).

En bref, le *Rural Electrification Act* de 1949 prévoyait deux possibilités: 1) une méthode individuelle, où les coûts des extensions rurales seraient partagés entre la *Saskatchewan Power Corporation*, qui fournirait le matériel et l'expertise technique, et le fermier, qui fournirait la main-d'œuvre, en particulier pour l'érection des poteaux; 2) une méthode *collectiviste*, avec la formation de coopératives propriétaires de leurs lignes de distribution, mais dont les lignes seraient utilisées par la *Saskatchewan Power Corporation*, les coûts étant assumés à 40 % par la société d'État et à 60 % par les coopérateurs (Volk, 1980; White, 1976). La seconde méthode s'est avérée décevante et a été abandonnée dès 1951 (White, 1976). Après ces débuts chancelants, le programme saskatchewanais d'électrification rurale a connu un sursaut en 1952, année électorale: le CCF a alors promis l'électrification de 40 000 fermes pour les quatre années suivantes (White, 1976). Les vicissitudes de la politique d'électrification rurale de la Saskatchewan sont bien illustrées

par les taux d'électrification atteints en 1951 et 1956: un maigre 16 % en 1951 et un bond prodigieux à 42 % cinq ans plus tard (tableau 2). Malgré ces progrès rapides durant les années cinquante, la Saskatchewan est restée la province de l'Ouest et l'une des provinces canadiennes les plus mal pourvues en lignes d'électricité rurales. Seules des injections de fonds plus substantiels auraient permis d'aller plus vite, mais le CCF avait également d'autres priorités en matière de dépenses publiques, telle l'assurance-hospitalisation (la Saskatchewan a été la première province canadienne à adopter une telle mesure).

2. L'Alberta

Le cas de l'Alberta présente beaucoup d'intérêt, puisque c'était l'une des dernières grandes provinces canadiennes à se décider à implanter une politique d'électrification rurale (tableau 5). C'est également la province canadienne où l'on a laissé le plus de latitude à l'entreprise privée et où le taux d'électrification est l'un des plus médiocres au Canada (tableau 2). Cela donne à penser qu'il y a un lien de cause à effet entre la progression très lente de l'électrification rurale et l'attitude conservatrice des gouvernements albertains.

TABLEAU 5

Programmes provinciaux d'électrification rurale au Canada

| | |
|------|-----------------------|
| 1921 | Ontario |
| 1937 | Nouvelle-Écosse |
| 1945 | Québec |
| 1947 | Manitoba |
| 1949 | Saskatchewan |
| 1953 | Alberta |
| 1954 | Île-du-Prince-Édouard |
| 1959 | Colombie britannique |

Il y avait belle lurette que l'on discutait d'électrification rurale en Alberta. Ainsi, les *United Farmers of Alberta* (UFA), une association fondée en 1909 pour défendre et revendiquer des mesures sociales, économiques et politiques favorables aux milieux agricoles et pour promouvoir le coopératisme comme mode d'organisation économique, avaient revendiqué le contrôle du gouvernement sur les services publics durant la Première Guerre mondiale. En 1919, les UFA se sont tournés vers l'action politique directe et, profitant de la lassitude des

électeurs envers le gouvernement libéral de Charles Stewart, ils ont pris le pouvoir en 1921. Toutefois, la rhétorique tenue dans l'opposition a été rapidement mise de côté, et le gouvernement UFA, au pouvoir jusqu'en 1935, a plutôt tenu un discours prudent et pragmatique (Palmer et Palmer, 1990), notamment à l'égard des trois grandes entreprises privées de distribution d'électricité de la province, la *Calgary Power Limited* (aujourd'hui *TransAlta Utilities Corporation*), la *Canadian Utilities (Alberta Power Limited)* et la *Northland Utilities Limited* (rachetée par les deux précédentes), entreprises qui desservait chacune de larges secteurs ruraux.

Ce changement de discours peut s'expliquer de plusieurs manières. Sans chercher à être exhaustif, il suffit de mentionner quelques facteurs ayant contribué à ce revirement. Certains chefs radicaux ont quitté le devant de la scène, tel le fondateur du mouvement UFA, Henry Wise Wood, qui a laissé le poste de premier ministre au plus conservateur John Brownlee. Mentionnons également ce problème de juridiction entre le fédéral et la province: en effet, jusqu'en 1930, le gouvernement fédéral a conservé la juridiction sur les ressources naturelles de l'Alberta, y compris sur les compagnies comme la *Calgary Power Limited*, empêchant ainsi le gouvernement provincial de légiférer contre les entreprises d'électricité. Et, bien sûr, à compter de 1929, la crise économique mondiale a entraîné le gouvernement de l'Alberta dans des problèmes financiers que, par conservatisme budgétaire, il ne voulait pas aggraver en mettant sur pied un plan d'investissements coûteux comme le serait immanquablement un programme d'électrification rurale (Dolphin et Dolphin, 1993).

Malgré des rappels fréquents de la part des militants de la base, les gouvernements UFA n'ont donc pas rempli tous leurs engagements à l'endroit des agriculteurs (Dolphin et Dolphin, 1993). En 1935, incapable de maîtriser la crise et ses effets néfastes sur l'agriculture et l'économie de la province en général, le gouvernement UFA était battu; ce parti a disparu par la suite pour être remplacé par le Crédit social de William Aberhart. Jusqu'à un certain point, l'histoire s'est alors répétée. Le gouvernement Aberhart a d'abord tenté d'appliquer son programme réformiste mais, dans un pareil contexte économique et devant l'opposition suscitée par son projet de *crédit social*, il a glissé vers la droite, glissement accentué lorsqu'Ernest Manning a succédé à Aberhart en 1943 (Palmer et

Palmer, 1990). Du programme initial du Crédit social, il n'est rapidement resté que certaines mesures dans les services sociaux alors que, sur le plan économique, le parti de Manning est devenu un champion de l'individualisme, d'une retenue certaine de l'État en matière d'intervention économique, de l'hostilité aux syndicats et de l'anti-communisme (c'était alors la Guerre froide). Le Crédit social, après des frictions initiales, est devenu plutôt sympathique aux milieux patronaux (Palmer et Palmer, 1990; Dolphin et Dolphin, 1993). C'est dans ce contexte qu'il faut situer les réponses des gouvernements créditistes albertains aux requêtes pressantes des habitants des régions rurales de l'Alberta. D'une part, le gouvernement ne pouvait nier qu'il fallait agir pour accélérer l'électrification rurale dans la province, une des provinces canadiennes les plus attardées sur ce plan avec la Saskatchewan: en 1943, les entreprises privées n'avaient raccordé à leurs réseaux qu'un peu plus de 500 fermes, la grande majorité près de Calgary (tableau 6). D'autre part, étant donné la philosophie du gouvernement en matière de dépenses publiques et étant donné son respect pour l'entreprise privée, il était exclu pour le gouvernement Manning de procéder de la manière ontarienne, même si les pressions sur le gouvernement en faveur d'une étatisation des services d'électricité étaient devenues très fortes à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

TABLEAU 6

Service électrique aux fermes en Alberta (1943)

| Entreprises | Nombre de fermes électrifiées |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| Calgary Power Company | 372 |
| Canadian Utilities Limited | 60 |
| Ville de Lethbridge | 34 |
| Ville de Calgary | 22 |
| Ville d'Edmonton | 5 |
| Forest Lawn Power and Light Company | 3 |
| Ville de Medicine Hat | 2 |
| Ville de Red Deer | 2 |
| Municipalité de Vermillion | 2 |
| Municipalité de Macleod | 1 |
| TOTAL | 505 |

Source: Manitoba Electrification Enquiry Commission (1944, p. 69).

En 1943, pour ne pas trancher ce nœud gordien, le gouvernement albertain a commandé une étude à Andrew Stewart, professeur au département d'économie rurale de la *University of Alberta*. Le professeur Stewart a d'abord constaté que le nombre peu élevé de fermes électrifiées en Alberta avait pour raisons principales la faiblesse de la consommation d'électricité des fermiers, les coûts élevés des lignes de distribution et les revenus maigres et incertains des familles rurales (Stewart, 1944a). Ces arguments sont classiques; on les a souvent entendus chez les porte-parole de l'industrie électrique privée pour expliquer la lenteur des travaux d'électrification rurale (Tremblay, 1993). Mais, répondaient ceux qui défendaient l'intervention gouvernementale, si les agriculteurs ne peuvent acheter l'électricité à un coût raisonnable, comment voulez-vous qu'ils achètent des kilowattheures en quantité appréciable? C'est pour briser ce cercle vicieux que plusieurs exigeaient que le gouvernement contribue au financement des travaux de construction des lignes rurales, en escomptant qu'une hausse suffisante de la consommation couvrirait les dépenses de fonctionnement (Rioux, 1942). En fait, dans son rapport, Stewart évitait de trancher la question de la nécessité de recommander ou non une action vigoureuse du gouvernement (Dolphin et Dolphin, 1993). Tout le rapport est écrit dans l'esprit que les fermiers devaient assumer, par le biais d'un tarif d'électricité suffisamment élevé, la majeure partie des coûts d'investissement. Stewart n'évoquait que brièvement la possibilité que la province puisse financer, à même ses revenus généraux, la moitié des dépenses en capital (Stewart, 1944a). Donc, les tarifs d'électricité à la campagne seraient plus élevés qu'en ville de façon à financer les extensions rurales (Dolphin et Dolphin, 1993). Il est évident que, dans son rapport, Stewart ne voulait pas embarrasser le gouvernement Manning, car il partageait la même philosophie économique. Et dans une brochure publiée sous les auspices de l'*Alberta Post-War Reconstruction Committee* quelques mois après son premier rapport, Andrew Stewart a repris les conclusions de son étude en étant à peine plus favorable à une certaine intervention du gouvernement provincial, c'est-à-dire qu'il se prononçait en faveur d'un financement *quelconque*, venant du gouvernement provincial, pour réduire les coûts de l'énergie assumés par les agriculteurs (Stewart, 1944b).

Les habitants des régions rurales de l'Alberta ne pouvaient se contenter de laisser libre jeu à l'entreprise privée, car cela signifiait que l'électrification rurale progresserait lentement, là où la rentabilité à moyen terme pouvait être assurée, et pas du tout dans les régions les plus éloignées des grands centres et les moins densément peuplées. Ils ne pouvaient non plus être longtemps bernés par les palliatifs suggérés par l'*Alberta Power Commission*, une des trois agences qui contrôlaient l'industrie énergétique de l'Alberta⁸. En 1945, dans une brochure destinée aux agriculteurs (Brown et Stewart, 1945), l'*Alberta Power Commission* donnait des renseignements pratiques à ceux qui étaient intéressés à s'équiper d'un système autonome privé de production d'électricité, telles les grosses piles sèches, les génératrices à essence ou les éoliennes. Tout se passait comme si l'on voulait faire patienter les agriculteurs en attendant que l'entreprise privée leur procure de l'électricité. D'ailleurs, à force d'attendre, plusieurs agriculteurs de l'Alberta, mais aussi de la Saskatchewan, ont acheté ces petits systèmes autonomes pour produire de l'électricité. Ces deux provinces comptaient le plus grand nombre d'agriculteurs s'alimentant en énergie électrique de façon autonome: en 1951, 12 775 agriculteurs de la Saskatchewan et 8 551 de l'Alberta produisaient eux-mêmes leur énergie électrique sur un total de 25 335 agriculteurs canadiens se livrant à cette pratique, soit respectivement 50 % et 34 % de l'ensemble du Canada (Recensement du Canada, 1961). Si tant d'agriculteurs de l'Alberta se résignaient à utiliser une source autonome d'électricité, c'est qu'ils ne pouvaient plus attendre la bonne volonté des entreprises privées ou les promesses du Crédit social. De nouveau en 1947, Ernest Manning a annoncé qu'il obligerait les compagnies d'électricité à desservir au moins 21 500 nouvelles fermes dans les dix prochaines années, tout en assurant les compagnies qu'il n'était pas question d'étatiser quelque entreprise que ce soit (Dolphin et Dolphin, 1993).

Mais les pressions des milieux agricoles ont forcé les compagnies et le gouvernement à se montrer plus actifs. En 1948, l'idée de créer une grande société d'État, à l'exemple d'*Ontario Hydro*, a gagné du terrain chez beaucoup de contribuables albertains, urbains ou ruraux. C'est dans cette atmosphère que la *Calgary Power Limited* a créé une filiale, la *Farm Electric Services Limited*, pour approvisionner en électricité les fermiers de son territoire (au sud de l'Alberta et dans les

environs de Calgary) au prix coûtant, c'est-à-dire sans faire de profit (Dolphin et Dolphin, 1993; *Annuaire du Canada*, 1958). Plusieurs agriculteurs se sont alors regroupés en coopérative et ont obtenu l'aide de la *Farm Electric Services Limited*. Cela n'a pourtant pas calmé tous les contribuables qui en avaient aussi contre les tarifs qu'ils jugeaient trop élevés. Aussi, pour trancher le débat, le gouvernement Manning a organisé un référendum la même année sur la question de la nationalisation des compagnies d'électricité. Le vote, tenu en même temps que l'élection provinciale qui a reporté les créditistes au pouvoir, a été extrêmement serré: après deux recomptages et avec beaucoup de doutes sur le déroulement du vote, les partisans de l'entreprise privée l'ont emporté de justesse, par une mince majorité de 151 voix (Dolphin et Dolphin, 1993). Ce résultat peu décisif n'a pas fait rendre les armes aux partisans de l'intervention des pouvoirs publics qui ont finalement obtenu, en 1953, le vote de deux lois: la *Rural Electrification Association Act* et la *Rural Electrification Revolving Act*. Par ces lois, les agriculteurs d'une région pouvaient se former en association ou en coopérative, en payant des parts sociales de 100 \$ chacune. Le reste de l'argent nécessaire à l'érection des lignes de distribution était emprunté auprès des banques à un taux subventionné et avec une garantie de la province. L'association ou coopérative était propriétaire des lignes, mais toute l'opération était confiée au producteur d'électricité et au transporteur du courant.

Grâce à la *Farm Electric Services Limited* établie dans les environs de Calgary et aux nouvelles lois de 1953, les progrès en matière d'électrification rurale en Alberta ont commencé à devenir significatifs. Alors qu'en 1947 et 1948, à peine un millier de nouveaux abonnés étaient connectés au réseau électrique, à partir de 1949, et surtout de 1952 à 1953, de 3 000 à 6 000 fermes étaient raccordées au réseau électrique chaque année⁹. Malgré ces progrès, le taux d'électrification rurale en Alberta accusait un retard sur la moyenne canadienne au milieu des années soixante (tableaux 1 et 2), les tarifs, encore jugés excessifs, alimentant à nouveau les critiques.

Le gouvernement conservateur de Peter Lougheed a donc dû prendre une nouvelle fois position en 1971. Pour l'essentiel, les conservateurs n'ont pas changé la politique qu'avaient adoptée les créditistes. Pour convaincre le nouveau gouvernement, l'*Alberta Power Limited* a commandé, à la fin de

1973, une étude à une firme privée de Calgary, *Foster Research Ltd.* Dans son rapport, elle a formulé, comme recommandation principale, de rejeter toute velléité de *réorganisation majeure* du secteur de l'électrification rurale, c'est-à-dire un éventuel rachat par la province. Encore aujourd'hui, les coopératives (appelées *Rural Electrification Associations* en Alberta), l'*Alberta Power Limited* et la *TransAlta Utilities Corporation* sont les principaux partenaires du système d'électrification rurale de l'Alberta.

Finalement, depuis les années quarante, les gouvernements de l'Alberta ont réussi à imposer leur vision d'un partenariat avec le monde des affaires dans le domaine de l'électrification rurale, le seul cas de ce genre au Canada et l'un des rares dans le monde. Et si l'Alberta a fait plus vite que la Saskatchewan (tableaux 1 et 2), il faut probablement attribuer cela à la prospérité qu'a connue l'Alberta après la découverte de pétrole à Leduc en 1947 et, par conséquent, à de plus grandes capacités financières des contribuables, des entreprises et du gouvernement de cette province (tableau 4).

LA COLOMBIE BRITANNIQUE, UN CAS À PART

Le cas de la Colombie britannique est particulier, essentiellement parce que la géomorphologie y est radicalement différente de celle des trois autres provinces de l'Ouest. En Colombie britannique, les zones de cultures sont concentrées dans des vallées sillonnées par des rivières, sur lesquelles de l'électricité est souvent produite, et habitées par des agriculteurs ayant des revenus relativement élevés. L'indice de densité linéaire y est bien plus favorable qu'ailleurs dans l'Ouest. Par conséquent, selon le recensement de 1956, presque 82 % des fermes de cette province étaient reliées à un réseau électrique (tableau 1); et tout cela, sans que le gouvernement ait eu à adopter un programme spécifique pour électrifier les campagnes. Au mieux, pourrait-on dire, la formation de la *British Columbia Power Commission* en 1945 a poussé les compagnies privées de distribution d'électricité à se préoccuper un peu plus des attentes des clients potentiels en milieu rural (Spry, 1970). Bref, il était rentable pour l'entreprise privée de s'occuper d'électrification rurale.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait eu aucun problème en Colombie britannique, mais seulement que la nécessité d'une intervention gouvernementale en faveur de l'électrification

rurale ne s'est fait sentir que tardivement. C'est lorsque l'on a voulu parvenir à une couverture totale du territoire en 1959, quels qu'en soient les coûts, que le gouvernement créditiste de la Colombie britannique a décidé d'utiliser sa société d'État pour électrifier les zones rurales jusqu'alors délaissées.

Many of the extensions authorized were long-standing applications for service which could not be met under B. C. Hydro's normal operating policies. The willingness of Government to absorb operating losses on rural lines up to a maximum of \$200,000 yearly has made marginal lines feasible (BC Hydro, 1960).

La plupart des extensions rurales faites grâce à ce changement de politique se situaient à l'intérieur des terres, dans des vallées plus ou moins isolées à l'est de Vancouver, autour de Kamloops, Invermere, Williams Lake, Prince George, Terrace, Fort St. James, Fort St. John et Dawson Creek.

En 1961, le gouvernement provincial a acheté la plus grande entreprise privée de production et de distribution d'électricité, la *British Columbia Electric Company*, et l'a fusionnée avec sa commission hydroélectrique l'année suivante pour former *BC Hydro*, qui a pris en charge les lignes rurales. Au rythme de quelques centaines de raccordements par année, le taux d'électrification rurale de la Colombie britannique est passé de 82 % en 1956, à 87 % en 1961 et à près de 91 % en 1966 (tableau 1). Sans grand effort financier, cette riche province (tableau 4) est ainsi parvenue à une couverture supérieure à la moyenne canadienne.

CONCLUSION

À partir des quelques facteurs qui l'ont influencée (tableau 7), l'électrification des campagnes de l'Ouest canadien peut se résumer en trois étapes:

1) Comme ailleurs en Occident, l'électrification des villes et la construction d'un grand réseau électrique ont précédé les efforts soutenus d'électrification rurale. Mais, rapidement, les ruraux ont constaté que l'électricité pouvait leur apporter une vie meilleure, semblable à celle des citadins. Comme l'intérêt de l'entreprise privée pour l'électrification rurale était plutôt faible, voire inexistant, les gouvernements provinciaux ont été fortement sollicités.

2) Les gouvernements des provinces de l'Ouest ont réagi différemment à ces sollicitations, selon leur culture politique propre. Ils ont mis plus ou moins de temps à s'occuper de l'électrification rurale, avec l'exception de l'Alberta, où l'entreprise privée, après des années de négligence, s'est finalement mise à jouer un rôle important pour des motifs idéologiques. Les créditistes et les conservateurs de cette province se refusaient à perdre confiance dans la libre entreprise. Mais, entre le moment où les provinces de l'Ouest ont commencé à se préoccuper d'électrification rurale dans les années vingt (pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta) et le moment où des actions vraiment efficaces ont été entreprises, toujours après 1945, il s'est écoulé deux décennies durant lesquelles, à cause d'idées politiques particulières et des contraintes financières propres à l'époque, l'on n'a pas accordé toute l'attention qu'il aurait fallu pour électrifier les campagnes de l'Ouest à un rythme comparable à celui de l'Ontario ou des États-Unis.

TABLEAU 7

L'électrification rurale dans l'Ouest canadien: une synthèse

| | MAN. | SASK. | ALB. | COL. BRIT. |
|------------------------------------|------------------------|--------|----------------------------------|---------------|
| Indicateur synthétique | | | | |
| % des fermes électrifiées (1941) | 7,3 | 4,7 | 5,4 | 35,8 |
| Variables | | | | |
| densité linéaire d'occupation | 2,2 | 1,5 | 1,5 | 4,2 |
| revenu <i>per capita</i> (\$) | 488 | 410 | 484 | 661 |
| parti politique ayant voté une loi | coalition progressiste | CCF | Crédit social | Crédit social |
| Résultat politique | | | | |
| programme provincial | 1947 | 1949 | 1953 | 1959 |
| caractère du programme | d'État | d'État | collab. avec l'entreprise privée | d'État |

3) Malgré les délais et quelles que soient les idées partagées en matière de politique économique, tous les gouvernements provinciaux de l'Ouest ont pourtant fini par s'impliquer pour faire progresser l'électrification rurale. Le Manitoba, dirigé par un gouvernement progressiste, a agi avec une relative célérité; la Saskatchewan l'aurait bien voulu aussi mais n'a pas pu le faire, faute de ressources financières; l'Alberta s'est entêtée dans son respect de la propriété privée; et la Colombie britannique est intervenue tardivement à cause de conditions géographiques particulières qui ont davantage attiré les investissements privés.

Ainsi, le Manitoba a presque atteint ses objectifs au milieu des années cinquante; la Colombie britannique a eu la possibilité de compléter rapidement la couverture de son territoire, bien que partie dernière; la Saskatchewan et l'Alberta, les deux provinces canadiennes où la densité linéaire d'occupation agricole était la plus faible, se sont longuement attardées, pour des raisons différentes, dans la réalisation de leurs objectifs en matière d'électrification rurale.

NOTES

1. Un réseau électrique comprend une usine de production de courant (hydro-électrique ou thermique), des lignes de transmission à haut voltage (plus de 50 000 volts), des sous-stations avec des transformateurs qui abaissent le voltage à 33 000 volts ou moins et des lignes de distribution qui partent de ces sous-stations pour la livraison du courant aux consommateurs. Plus le courant est distribué à bas voltage, plus les pertes d'énergie deviennent importantes, particulièrement si le nombre de kilomètres de lignes électriques est grand. Le fonctionnement et l'entretien des lignes de distribution coûtent donc cher, et la rentabilité à court terme n'est réalisable que si le nombre de clients branchés sur ces lignes est relativement élevé (Schaenzer, 1948). C'est ce qui explique les réticences des entreprises privées à se lancer dans l'électrification des campagnes.
2. Pour calculer le taux d'électrification, il s'agit de diviser le nombre de fermes déclarant avoir de l'énergie électrique par le nombre de fermes de recensement. Il y a une faible proportion des fermes déclarant de l'énergie électrique qui ne sont pas reliées à un grand réseau électrique, mais qui produisent elles-mêmes leur électricité. Nos calculs montrent donc une image un peu trop favorable de la situation, car une ferme qui utilise une éolienne ou une génératrice couplée à des cellules de pile n'a pas un courant électrique dont la tension (en volt) et l'intensité (en ampère) sont d'une grande constance. Keith R. Fleming (1992, p. 16-17) donne les taux

d'électrification suivants pour 1945: Île-du-Prince-Édouard: 13 %; *Nova Scotia Power Commission*: 33 %; *New Brunswick Electric Power Commission*: 26 %; Québec: 30 %; Ontario: 42 %; Colombie britannique: 12 %; en 1940 pour l'Alberta: < 2 %. Il y a donc divergence entre les chiffres de Fleming et ceux que nous donnons aux tableaux 1 et 2 pour l'Alberta et la Colombie britannique. Comme Fleming n'indique pas ses sources, il nous est impossible de savoir d'où proviennent ces écarts.

3. Calcul de la densité linéaire d'occupation (cas idéal): supposons que toutes les parcelles aient la forme d'un carré et soient de superficie identique. Alors, si S est la superficie totale en culture dans une province donnée et si n est le nombre total de parcelles dans cette même province, la densité linéaire sera: $d = n / S$ (si S est en mille carré) ou $d = 640n / S$ (si S est en acres).
4. Variable d'une entreprise à l'autre et variable dans le temps: souvent cinq clients au mille, quelquefois de trois ou quatre seulement.
5. Le revenu personnel comprend tous les revenus perçus par les particuliers dans leur rôle de facteurs de production, ainsi que les intérêts, les dividendes et les divers revenus de placement des particuliers, les paiements de transferts des gouvernements aux particuliers et les transferts en provenance des sociétés et de l'étranger. Le revenu personnel *per capita* s'obtient tout simplement en divisant le revenu personnel par le nombre d'habitants. Toutefois, pour atténuer les effets des fluctuations annuelles du revenu personnel, particulièrement importantes dans le cas de la Saskatchewan, nous avons utilisé comme numérateur du rapport la moyenne des trois années centrée sur l'année de recensement soit, par exemple, pour l'année de recensement 1941, la moyenne du revenu personnel des années 1940, 1941 et 1942.
6. *Bill 262 «An act to make more equal provision for the cost of hydro-electric power in Ontario».*
7. *Statutes of Manitoba, 1929, chapitre 19.*
8. *L'Alberta Power Commission* était chargée des études à caractère technique, tandis que le *Public Utilities Board* approuvait la tarification et l'*Energy Resources Conservation Board* s'employait surtout à favoriser la conservation des ressources pétrolifères et gazières (Foster Research Ltd., 1974).
9. Alberta Power Commission, *Annual report, 1953 et 1964.*

BIBLIOGRAPHIE

- ARTIBISE, Alan F. J. (1975) *Winnipeg: A Social History of Urban Growth, 1874-1914*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 382 p.
- BC HYDRO (1960) «Rural Electrification», *Progress*, n° spécial (décembre), 15 p.

- BROWN, A. R. et STEWART, Andrew (1945) *Farm Electric Plants in Alberta*, Edmonton, King's Printer, 44 p.
- BROWN, Deward C. (1980) *Electricity for Rural America: the Fight for REA*, Westport, Greenwood Press, 178 p.
- CANADA, Statistique Canada (1983) *Statistiques historiques du Canada*, Ottawa, Approvisionnements et Services.
- DOLPHIN, Frank et DOLPHIN, John (1993) *Country Power: the Electrical Revolution in Rural Alberta*, Edmonton, Plains Publishing, 172 p.
- ÉTATS-UNIS, Rural Electrification Administration (1966) *Rural Lines USA: the Story of Cooperative Rural Electrification*, Washington, U.S. Department of Agriculture, 48 p.
- FLEMING, Keith R. (1983) «The uniform rate and rural electrification issues in Ontario politics, 1919-1923», *Canadian Historical Review*, vol. 54, n° 4, p. 494-518.
- _____ (1992) *Power at Cost: Ontario Hydro and Rural Electrification, 1911-1958*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 326 p.
- FOSTER RESEARCH LTD. (1974) *Rural Electrification in Alberta*, Calgary, Alberta Power Limited.
- FRIESEN, Gerald (1987) *The Canadian Prairies: A History*, Toronto, University of Toronto Press, 534 p.
- HUGHES, Thomas P. (1988) *Networks of Power: Electrification in Western Society, 1880-1930*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 467 p.
- MacEWAN, Grant (1975) *Calgary Cavalcade from Fort to Fortune*, Saskatoon, Western Producer Book Service, 200 p.
- MANITOBA, Manitoba Electrification Enquiry Commission (1944) *A Farm Electrification Programme: Report of Manitoba Electrification Enquiry Commission 1942*, Winnipeg, King's Printer for Manitoba, 211 p.
- MARR, William L. et PATERSON, Donald G. (1980) *Canada: An Economic History*, Toronto, Gage Publishing, 539 p.
- MORTON, W. L. (1967) *Manitoba: A History*, Toronto, University of Toronto Press, 547 p.
- NOUVELLE-ÉCOSSE, Nova Scotia Power Commission (1969) *50 Years of Service*, Halifax, la Commission, p. 26-27.
- PALMER, Howard et PALMER, Tamara (1990) *Alberta: A New History*, Edmonton, Hurtig Publishers, 422 p.
- RIOUX, Albert (1942) *L'électrification rurale au Québec*, Sherbrooke, Imprimerie Le Messager St-Michel, 138 p.

- ROOS, Arnold (1988) «L'électricité», dans BALL, Norman R. (dir.) *Bâtir un pays: histoire des travaux publics au Canada*, Montréal, Boréal, p. 183-208.
- SCHAENZER, J. P. (1948) *Rural Electrification*, Milwaukee, The Bruce Publishing Company, 338 p.
- SPRY, Irene M. (1970) «Power Commissions», *Encyclopedia Canadiana* (vol. 8), Toronto, Grolier of Canada, p. 288-292.
- SPRY, Irene M. et BROWN, Horace (1970) «Hydro-Electric Power», *Encyclopedia Canadiana* (vol. 5), Toronto, Grolier of Canada, p. 211-222.
- STEWART, Andrew (1944a) *Rural Electrification in Alberta: A Report to the Research Council of Alberta*, rapport dactylographié, 107 p.
- (1944b) *Rural Electrification*, Edmonton, Alberta Post-War Reconstruction Committee, n. p.
- TREMBLAY, Yves (1993) *Histoire sociale et technique de l'électrification au Bas-Saint-Laurent, 1888-1963*, thèse (Ph. D.), École des gradués, Université Laval, 530 p.
- VOLK, Lois Carol (1980) *The Social Effects of Rural Electrification in Saskatchewan*, thèse (M.A.), University of Regina, 220 p.
- WHITE, Clinton O. (1976) *Power for a Province: a History of Saskatchewan Power*, Regina, Canadian Plains Research Center (University of Regina), 370 p.

(acceptation définitive en mai 1995)